

COMITÉ DE DIRECTION DE L'INSTITUT DE PSYCHANALYSE DE PARIS

Année 2021

Ellen A. SPARER

Le Comité de Direction de L'Institut de Psychanalyse de Paris se compose de :

Ellen A. SPARER, Directrice,
Béatrice BRAUN-GUEDEL, Secrétaire du Coursus
Elisabeth BIROT, Secrétaire de l'Enseignement.

Il s'est adjoint deux conseillers : Christine BOUCHARD et Eric VALENTIN. Je tiens à les remercier tous pour leur aimable collaboration et surtout pour leurs conseils précieux.

Bernard BENSIDOUN et Jean PICARD, responsables du Centre de Formation du Sud-Ouest donneront leur rapport séparément.

Je ne peux pas ouvrir ce rapport sans évoquer les deuils que l'IPP a subi au cours de l'année 2021, à savoir le décès de deux collègues très estimés et appréciés, Françoise Coblence et Gérard Szwec.

Ces pertes, qui ont touché aussi bien les formateurs que les analystes-en-formation et particulièrement les AeF en supervision avec ces deux formateurs, se sont ajoutées à une lassitude montante liée aux difficultés rencontrées en raison de la pandémie en cours.

Il est intéressant de constater que la réticence à tenir des réunions par vidéoconférence au début de la pandémie a évolué, ou plutôt glissé, lentement, vers une préférence chez certains collègues pour les réunions par zoom. Les questions sous-jacentes de la qualité de l'échange en présence ou en vision, de la perte en visio de l'effet de groupe ainsi que les questions sérieuses concernant la confidentialité ne doivent pas être ignorées.

Les principaux points que je développerai dans ce rapport du Comité de Direction de l'IPP, 2021 ont pour objet notre souci d'assurer une présence institutionnelle dans la formation des AeF, tout en respectant la liberté de choix de chacun, selon notre modèle français. Le CdD accueille, en petit groupe, les nouveaux admis entre 1 et 3 mois après leur admission. Nous avons continué à offrir la possibilité à chaque AeF 18-24 mois après son admission de rencontrer individuellement un responsable de leur unité ; nous avons commencé à prendre contact avec les AeF dont le statut n'a pas changé depuis plus de 12 ans ; et, à l'autre bout du processus, nous avons introduit un projet qui nous permettra de réfléchir sur les fins de cursus, et plus précisément, qu'est-ce que nous recherchons chez un AeF qui arrive à la fin de sa formation à l'IPP? Enfin la disparition progressive de la psychanalyse des enseignements universitaires en psychologie nous amène à réfléchir à une modification de l'enseignement pour les AeF entrants.

Nous tenons à remercier particulièrement Caroline Kestens, pour son aide et organisation efficace pendant cette période difficile. Nous remercions également le Bureau de la SPP qui a accepté que l'IPP puisse bénéficier d'abord d'un abonnement, puis de trois abonnements à la plateforme zoom, ce qui a rendu la continuité de nos réunions ainsi que de nos séminaires, possible.

Le cadre de travail

Nous avons travaillé de manière collégiale, nous réunissant tous les 2ème et 4ème mardi avec notre collaboratrice Caroline Kestens, Attachée de Direction de l'Institut de Paris, et en ayant tous les jours des échanges par mails, téléphone ou des petites réunions. L'IPP a pu fonctionner convenablement pendant cette année pleine d'obstacles inattendus grâce à Caroline Kestens. Bernard Bensidoun, responsable du CFSO participe par zoom à toutes les réunions du CdD.

Nous essayons autant que possible de nous rencontrer en présence.

Tous les 4èmes mardis du mois, le Comité de Direction de l'Institut de Paris, ses conseillers et sa collaboratrice se réunissent avec le Président et la Secrétaire de la Commission d'Enseignement, Alain Gibeault et Josiane Chambrier-Slama, ainsi que Gilbert Diatkine, conseiller au CECE.

La Formation à l'IPP

Durant l'année 2021, la plupart des séminaires se sont poursuivis, soit en zoom, soit en formule « mixte » soit en présence, dès que cela a été possible.

Par contre les groupes de travail de week-end réservés aux Aef ont été suspendus jusqu'en juillet 2021.

Deux des trois groupes ont repris mais étant donné l'impossibilité de se réunir à nouveau en présence, certains groupes ont reportés leurs dates.

Peu de changement en septembre dans les séminaires proposés. Un nouveau séminaire, prévu en septembre 2020 et suspendu du fait de la COVID, s'est ouvert à Paris, sur les concepts et la pratique psychanalytique des enfants. Un séminaire relatif à la psychosomatique a également rejoint le programme de l'IPP.

Les groupes de travail réservés aux Aef semblent vraiment utiles et appréciés. Un nouveau groupe mensuel s'est donc ouvert pour accueillir les Aef les plus récemment admis, afin que puissent se déployer les questions les plus diverses sur la formation et la pratique d'analyste en libéral.

L'utilisation de zoom ou la formule mixte modifient considérablement la nature de l'enseignement proposé. Avantages : la diffusion très aisée pour les plus éloignés. Inconvénients, la passivation accrue des participants. Quant à l'utilisation exclusive de Zoom elle rend difficile l'intégration des nouveaux Aef dans le groupe, leur participation à des présentations, leur prise de parole dans les échanges et les rencontres entre eux..

Nous avons commencé à réfléchir à la formation théorique à l'IPP. Lors de la première réunion avec les nouveaux admis, nous soulignons l'importance de prendre le temps pendant la formation de construire un "objet analytique théorique"

Les orientations

Nous poursuivons depuis 2019, comme nous l'avons expliqué dans le rapport 2020, la mise en place d'un suivi des cursus pour tous, décidé par la CE en lieu et place du cursus suivi qui était jusque-là une des modalités d'admission au cursus réservée à certains AeF.

A noter que la poursuite de la réflexion du Comité de Direction sur le suivi de cursus vise à favoriser les investissements des AeF dans les activités de l'IPP et leur futur investissement dans celles de la SPP et de l'API. C'est dès la formation que ces orientations doivent être mises en place. Nous tenons compte de cela dans les entretiens qui ont lieu 18 mois après l'admission, cette année avec les admis en 2019 (voir plus loin) , et, en conjonction avec le Président et la secrétaire de la CE nous avons commencé à réfléchir à comment intervenir...ou pas... avec les AeF en cursus depuis plus que 12 ans ainsi qu'aux éventuelles propositions à faire aux très anciens. En effet le grand nombre d'AeF inscrits depuis longtemps (parfois plus de 20 ans), et n'ayant pas terminé le cursus continue à interroger. Quelques rencontres organisées avec des très anciens donnent déjà quelques éléments. Il semble que 11/12 ans de cursus représente un moment critique où se pose, pour certains, la question de continuer ou de baisser les bras.

Nous sommes toujours en lien étroits avec le CCTP, dont la vocation lors de sa création était, rappelons-le, d'offrir des cures gratuites tout en assurant la formation des analystes.

Nous avons abordé, Elisabeth Birot et moi-même, lors d'une réunion avec le secrétariat scientifique de la SPP et Marie-Laure Léandri, la responsable des conférences ouvertes, notre préoccupation partagée concernant une ouverture vers le Socius.

Nous avons également entamé un échange avec le Bureau de la SPP, qui devrait continuer, afin de créer des ponts entre l'IPP et la SPP. Le Bureau a également accepté d'inviter le Directeur de l'IPP aux CA chaque fois que le nombre d'invités le permet. C'est ainsi que nous travaillons ensemble pour améliorer la communication entre la SPP et l'IPP.

Suite à la diversité et au nombre de demandes, atypiques ou non, par téléphone, par courrier, sur place ou via le site de la SPP, de la part de personnes qui manifestent un intérêt pour la SPP sans toutefois être en mesure de faire une demande de cursus, nous avons mis en place un système de réponses personnalisées écrites. De plus en plus, nous proposons des entretiens individualisés avec un des membres du Comité de Direction. Ceci permet à certains d'affiner un éventuel projet et, en tous cas, de mieux comprendre nos exigences.

Les Résultats

Concrètement :

-Dans la poursuite de ce qui se faisait lors de la mandature précédente, nous (le CdD et Caroline Kestens) rencontrons une première fois tous les Aef en petit groupe, dans les 3 mois suivant leur admission au cursus pour les accueillir, répondre à leurs interrogations et nous mettre à leur disposition en cas de besoin. Cette année nous avons introduit une discussion sur la formation théorique, notamment l'importance de mettre en place des petits groupes de travail d'une part, et de souligner, d'autre part, que la construction d'un objet interne théorique faisait partie de sa formation.

-2 fois par an a lieu une réunion AeF/ CdD, préparée en partie par les AeF, qui nous font part de leurs questions et souhaits, sous la responsabilité de leurs responsables d'unité. Ces réunions, depuis toujours, connaissent un succès relatif et variable. Tout récemment les AeF nous ont fait part de leur sentiment de ne pas avoir assez de place pour un échange avec le CdD. Nous allons rencontrer les correspondants d'unités en février pour en discuter.

-Nous avons continué à organiser une rencontre individuelle 18 mois environ après l'admission de chaque AeF avec un responsable de son unité d'admission. Ainsi, durant l'année 2021 une lettre pour proposer cette rencontre a été adressée aux 30 Aef admis à l'IPP en 2019 (dont 5 étrangers dans la commission 10). Il s'agissait bien pour le moment d'une invitation, sans caractère obligatoire. Les rencontres ont eu lieu en présence chaque fois que possible (sinon visio ou téléphone). 28 sur 30 rencontres proposées ont eu lieu.

Ces entretiens libres, souvent détendus, pour faire connaissance, évaluer l'implication des Aef dans leur cursus, connaître les difficultés, les satisfactions, les besoins, les questionnements et éventuellement « aider au démarrage » ont été dans l'ensemble très appréciés, tant par les formateurs que par les Aef. Nous avons pu constater que certains sont vraiment engagés dans le cursus, avec parfois déjà leurs deux cas d'analyses de supervision ; d'autres se donnent le temps, parfois volontairement, mais parfois nous sentons un besoin d'accompagnement (occasion de parler des référents et autres propositions). Le fait de tracer soi-même sa route au travers des nombreuses propositions de séminaires et groupes de travail est souvent très apprécié. Les difficultés rencontrées sont de 2 ordres : se situer dans les contextes institutionnels et politiques (statut des psychologues) actuels, et trouver des patients à 3 séances: forte demande d'augmentation du nombre de supervisions collectives, ce qui permettrait de parler davantage de patients en psychothérapie pouvant éventuellement présenter une indication ultérieure d'analyse.

Nous réfléchissons à un projet d'organiser une seconde rencontre 2 ou 3 ans après. Les modalités sont en discussion : plus évaluatifs ? « obligation » puisqu'il s'agit de suivre les cursus, avec les superviseurs ou pas ? Rôle des unités etc...

A noter que tant les AeF admis en 2018 et rencontrés en 2019/2020, que ceux admis en 2019 rencontrés en 2020/2021, ont pour la plupart répondu présents et se sont dits très satisfaits de cette opportunité. Nous poursuivons actuellement avec les admis en 2020.

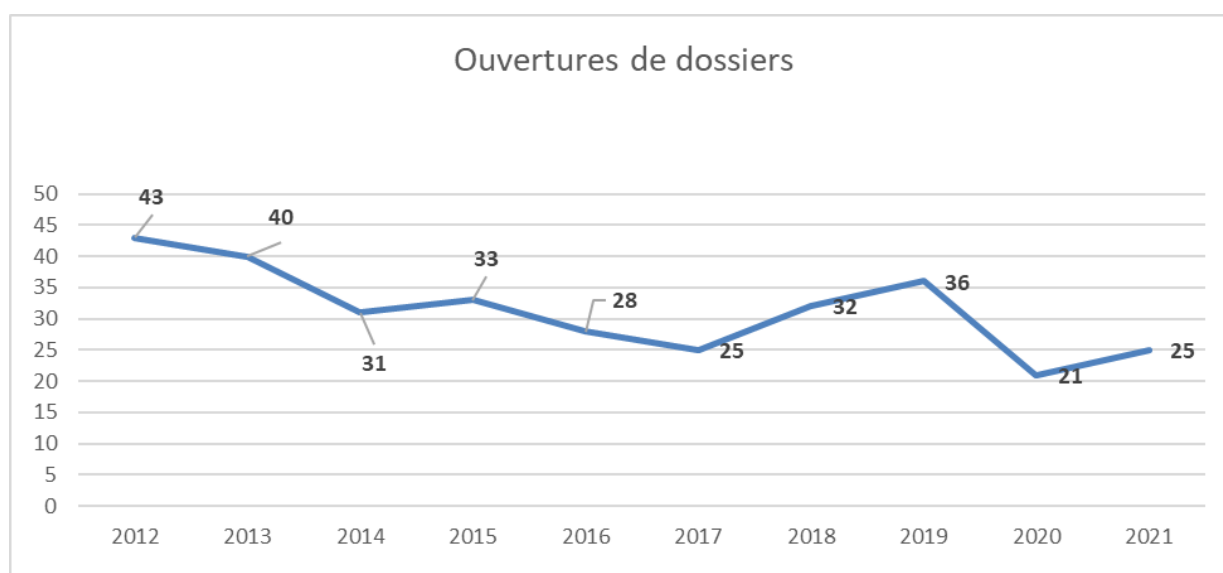
Par ailleurs, les Aef ont organisé un groupe WhatsApp qui leur permet des échanges d'informations, des encouragements mutuels etc....

-Deux autres chantiers sont ouverts :

1.Nos réunions de fins de cursus, jugées insatisfaisantes par beaucoup : trop longues, mettant souvent l'accent sur le patient de supervision plus que sur la façon de travailler et l'évolution du supervisé. La présentation faite en CE sur les modalités de fin de cursus dans les autres sociétés françaises membres de l'API sont d'intéressantes invitations à repenser nos usages, entre autres à réfléchir à la façon de faire participer plus activement les Aef à leur fin de cursus. Le Comité de Direction a présenté un projet que nous avons mis en place à titre expérimental en 2021 pour une année. Sous-jacent à ce projet est le début d'une réflexion sur la formation et sur ce qui est "attendu" lorsqu'un AeF fait sa demande de fin de cursus. Suite de quoi nous en parlerons à la C.E.

2. Nous projetons d'organiser dans le courant de l'année à venir, une réunion de la sous-commission 10, qui pose des problèmes spécifiques; afin de réfléchir et débattre sur la spécificité de cette sous-commission et les besoins spécifiques du suivi des AeF admis à la formation mais qui habitent à l'étranger...Est à l'étude entre autres la possibilité de supervisions collectives par Zoom qui seraient un réel plus, ainsi que celle de séminaires mixtes Zoom et présence, tout cela étant à mettre au bénéfice de ce que nous a appris la crise sanitaire.

Il y a en 2021, 25 ouvertures de dossiers, compte tenu de la situation sanitaire qui perdure ce chiffre reste satisfaisant.



Je tiens à rappeler une fois encore à tous les membres qu'ils ont une importante responsabilité dans l'analyse des futurs Analystes en Formation. Plus qu'avec quiconque ils doivent être attentifs à un respect absolu du cadre analytique dès lors qu'ils ont sur leur divan des psychologues ou des psychiatres même sans projet initial de formation.

Il n'est pas rare, en effet, que posent une demande d'admission au cursus des personnes, quelle que soit leur formation initiale, qui nous précisent avoir fait une analyse à deux séances par semaine, parfois d'une demi-heure chacune ...Ce qui reste pour nous un sujet d'étonnement.

Nos Règlements actuels nous font obligation de ne pas examiner ces candidatures, ce qui nous prive peut-être de gens doués chez qui on découvrirait un authentique processus analytique et une bonne compréhension du fonctionnement de l'Inconscient mais aussi le risque de la reproduction des transgressions de leurs analystes. Le « tout divan » renforce donc nos engagements d'ordre clinique mais aussi éthique relatifs à la nécessité du cadre.

L'âge est aussi à considérer. Les candidats arrivent souvent tard. Si chacun des membres acceptait de prendre en analyse un étudiant en psychologie ou en médecine manifestant pour l'analyse un intérêt précoce, à tarif modéré et adapté, cela permettrait peut-être un rajeunissement des AeF.

De même nous continuons à réfléchir sur la possibilité, ou non, d'étudier les candidatures des personnes qui ont fait leur analyse au CCTP ou dans d'autres institutions.

Les admissions au cursus en 2021

A Paris : il y a eu, en 2021,

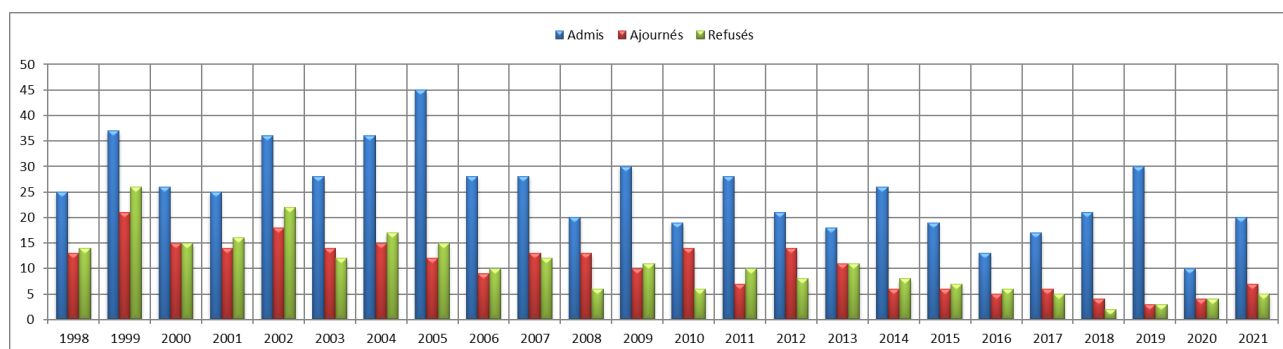
14 réunions des sous-commissions d'admission au cursus (10 à Paris et 4 dans la sous-commission du Sud-Ouest).

Au cours de ces réunions 57 dossiers (48 à Paris et 9 Sud Ouest) ont été examinés, correspondant à des demandes d'admission au Cursus, mais aussi à des accès à la deuxième supervision lors des cursus suivis ou des cas particuliers. La moyenne sur les 10 dernières années est de 40.

Soit 17 dossiers étudiés de plus qu'en 2020. Le zoom a permis de se réunir plus fréquemment et nous n'avons pas eu de désistement de la part des formateurs concernés par un dossier programmé. Cependant la qualité de ces réunions a pu en être altérée.

En décembre 2021, 08 candidatures étaient en attente de la réunion d'admission : 06 à Paris et 2 dans la Commission du Sud-Ouest. Pour mémoire en décembre 2020, 15 candidatures étaient en attente de la réunion d'admission : 12 à Paris (dont 3 visites terminées) et 3 dans la Commission du Sud-Ouest.

Nous avons par ailleurs veillé à ce que la rencontre avec les candidats s'effectue en présence.



Les résultats sont les suivants :

Admis	: 20 dont 1 dans la sous-commission du sud-ouest
Ajournés	: 7 dont 2 dans la sous-commission du sud-ouest
Refusés	: 5 dont 1 dans la sous-commission du sud-ouest

La difficulté de trouver des cas de supervisions reste malheureusement d'actualité.

Nous poursuivons la désignation, à la demande de l'AeF, d'un « référent » qui l'accompagnera tout au long de son cursus. Cette initiative a été très bien accueillie et même demandée par certains AeF plus anciens. En 2021 il y a encore eu de nouvelles demandes de référent.

Les fins de cursus en 2021 :

En 13 réunions de fins de cursus, (dont 1 dans la sous-commission 10 et 1 dans la Sous commission du Sud Ouest), 23 candidatures ont été étudiées. Il y a eu 23 **cursus clos et validés** soit :

A Paris :

22 cursus clos et validés (dont 1 Sud Ouest)

Pour la sous-commission 10 :

1 cursus clos et validé

Il y avait, fin décembre 2021, 4 dossiers en attente de la réunion de fin de cursus

En 2020 il y a eu 15 cursus clos et validés soit 8 de moins que l'année avant.

Grace à zoom nous avons pu rattraper et nous continuons à rattraper le retard des dossiers en attente de passage en fin de cursus. Il ne reste plus que 2 dossiers à programmer à partir de mars 2022. En ne comptant pas bien sur les nouvelles demandes qui arriveront en 2022.

Radiations, suspensions, démissions

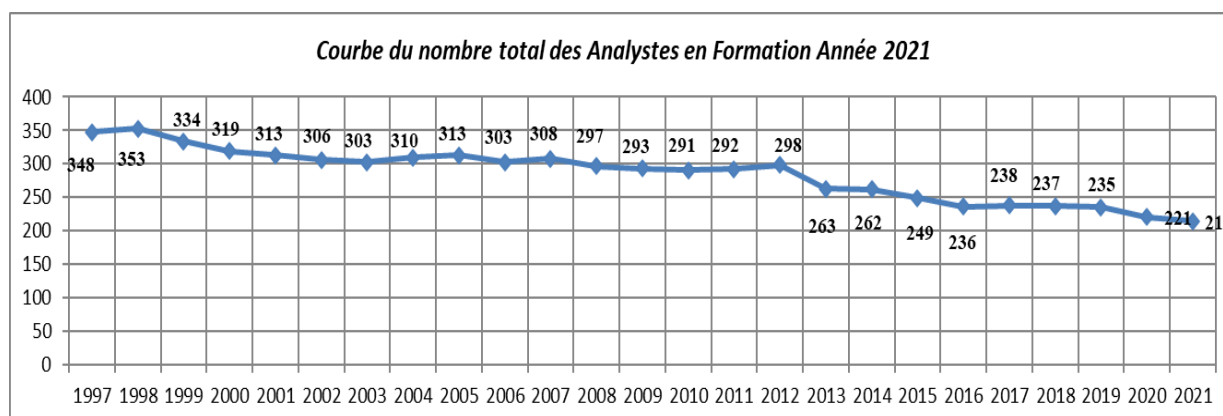
Nous allons procéder très prochainement aux relances et radiations.

Nombre total des Analystes en Formation à l'IPP

Il y avait en 2021 184 Aef à Paris (sur 215 AeF total)

Répartition du nombre total des analystes en formation de Paris et de Lyon (étrangers compris)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Paris	285	286	272	260	255	247	243	256	257	253	255	245	245	243	244	253	221	222	210	203	201	201	200	191	184
Lyon	63	67	62	59	58	59	60	54	56	50	53	52	48	48	48	45	42	40	39	33	37	36	35	30	31
Total	348	353	334	319	313	306	303	310	313	303	308	297	293	291	292	298	263	262	249	236	238	237	235	221	215

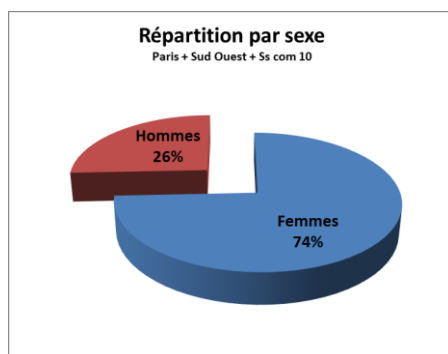


Nous pouvons remarquer une légère baisse. Mais encore une fois compte tenu de la situation particulière cette baisse n'est pas significative.

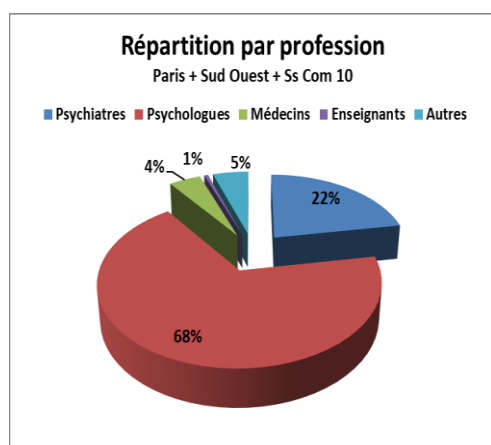
En décembre 2021, 14 « Anciens élèves » (anciens AeF) c'est-à-dire ayant leur cursus validé sans appartenance actuelle à la SPP. Ce nombre a nettement baissé par rapport aux années antérieures. En effet, il était ces deux dernières années aux alentours de 23. On peut maintenant attribuer avec plus de certitude cette baisse au fait que les Aef dont le cursus est clos et validé demandent plus rapidement leur agrément au CA pour adhérer à la SPP.

Répartition selon le sexe :

Sur l'ensemble des AeF relevant de l'Institut de Paris (6 commissions parisiennes + commission du Sud-Ouest + commission 10), 74% des femmes et 26% des hommes en 2021.



Répartition selon la formation initiale :



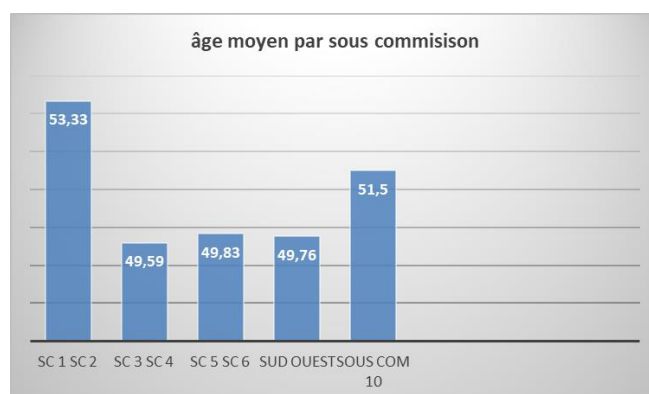
2018	63% sont des psychologues, 24% des psychiatres, 6% sont des médecins, 2% des enseignants, 5% autres.
2019	67% sont des psychologues, 22% des psychiatres, 5% sont des médecins, 1% des enseignants, 5% autres.
2020 :	59% sont des psychologues, 31% des psychiatres, 5% sont des médecins, 1% des enseignants, 4% autres.
2021 :	68% sont des psychologues, 22% des psychiatres, 4% sont des médecins, 1% des enseignants, 5% autres.

Age d'entrée dans le Coursus, Age moyen, Durée de la Formation

La formation dure environ 7/8 ans

L'âge moyen des AeF est de 50,71 ans (51,99 ans en 2020, 51,56 ans en 2019 et 52,37 ans en 2018)

Les deux plus jeunes ont actuellement 32 ans et le plus âgé 78 ans (mêmes âges qu'en 2020, 31 ans et 77 ans en 2019) .89 AeF ont moins de 50 ans (8 ont 50 ans)



Les formateurs

5 membres titulaires ayant fonction de formateur sont devenus honoraires en 2021 (Pierre Decourt, Sylvie Faure-Pragier, Bianca Lechevalier, Georges Pragier et Michel Vincent).

Il y a ainsi 52 titulaires pour l'Institut de Paris qui assurent les fonctions de Formateurs (dont 4 pour le CFSO, 48 à Paris proprement dit...).

Par ailleurs, la moyenne d'âge des Membres de la Commission d'Enseignement est élevée 73.60 (73,85 en 2020 73,39 en 2019)

Les supervisions dites collectives ont été proposées au nombre de :

15 à Paris, 1 à Toulouse
1 à Bordeaux

Nous tenons à remercier les collègues qui ont ouvert une supervision collective en 2021.

Malgré la Covid, la plupart des séminaires de formation ont été maintenus en formule mixte ou totalement par zoom, selon les périodes et les directeurs de séminaires. Nous tenons à remercier le bureau de nous avoir donné 3 liens zoom pour faciliter cette possibilité, ainsi, encore, Caroline Kestens qui a su organiser cela.

A Paris

Les séminaires d'enseignement et de formation s'adressant en priorité aux AEF et proposés dans le programme de 2019-2020 sont au nombre de 24, passé à 27 pour le programme 2020-2021 de Paris.

Pour une meilleure visibilité, nous avons modifié dans ce dernier programme leur regroupement :

1 - **La rencontre analytique** (indication, cadre...) 6 séminaires

2 **Les fondamentaux** de la psychanalyse :

a -Etudes de textes freudiens et post freudiens : 5 séminaires

b- clinique et théorie : 12 séminaires

3 - Les pratiques : 2 séminaires

4 - Les week-ends de travail.

Les **week-ends de travail** sont l'un des points forts de la formation. Trois week-ends par an, trois groupes proposent trois thèmes différents de travail et réunissent des AeF de toute la France

Ces groupes de travail permettent une rencontre à la fois entre des formateurs expérimentés et des jeunes analystes en formation ainsi que des échanges entre eux.

Ces groupes de travail ont connu un grand succès jusqu'au terme des 3 années prévues. Les retours des participants sont très positifs et Le Comité de Direction est particulièrement reconnaissant aux directeurs de ces séminaires. Ces groupes de travail qui ont connu un franc succès ont été reconduits pour une durée indéterminée pour l'année 2020-2021

Certains week ends proposés aux Aef ont été mis en suspens, jusqu'à la possibilité d'une reprise de travail en présence.

5 - En région: 9 séminaires (dont 8 Sud Ouest)

Séminaire interne inter-régional du Groupe Méditerranéen et du Groupe Normand

Par ailleurs nous avons inauguré lors des réunions semestrielles avec les AeF un ordre du jour en deux temps : une première partie permettant de répondre aux questions posées, une deuxième partie consacrée à un point théorico-clinique particulier : bref exposé suivi d'une discussion. Nous avons ainsi proposé en juin, 2020 un exposé par Bernard Bensidou qui a fait une brève présentation adressée spécifiquement aux AeF sur le travail en supervision collective pendant le confinement. Les retours positifs à cette initiative nous a encouragé de le poursuivre. En Novembre 2020, Elisabeth Birot a proposé une réflexion sur le paiement des séances. Cette formule semble plaire et nous allons la poursuivre. En juin 2021 et novembre 2021, Thierry Bokanowski a présenté un texte sur les difficultés qui peuvent être rencontrées lors de la mise en place d'une analyse. Un AeF a donné une présentation sur une difficulté contre-transférentielle.

Nous avons également proposé que des AeF intéressés par un sujet de travail commun constituent un groupe et demandent qu'un formateur s'y associe.

La formation théorique des Aef reste une préoccupation importante. La participation aux séminaires est inégale. Sa place dans l'évaluation de la fin de cursus a été rappelée. Jusqu'où faut-il préciser que certains séminaires sont très fortement recommandés (indication par une astérisque dans le programme ?). Il faudrait par ailleurs insister pour que nos collègues vérifient que les candidats à la clôture du cursus qui ont suivi leur séminaire informent l'unité concernée, comme c'est l'usage à la Commission des candidatures.

La poursuite du « Psyné-club » continu à rencontrer beaucoup de succès.

Les correspondants des unités sont :

Unité 1-2 : Alexandra COCHINI et Anne KERAMBRUN

Unité 3-4 : Anne-André REILLE

Unité 5-6 : Anne JAFFEUX et Sandrine MONTEIRO

Unité 9 (Sud Ouest): Christine BERTEAU et Vésiane DE TRUCHIS RAMIERE

Carole SERNA et Sébastien DETRY Vânia GALLI-VIGNOLES et Laurent MORLHON ont quittés leurs fonctions de correspondants d'unités.

Mirella De Picciotto, Stéphanie De Buffévent et Florence Deloche-Gaudez ont été élues en juillet 2021 ont commencé leur mandat de représentants de l'IPSO [*International Psychoanalytical Studies Organisation*]. Quelques AeF ont participé au VCP (Visiting Candidate Program), où ils ont eu l'opportunité de visiter et participer à certaines activités d'un Institut à l'étranger. Johanna Velt a été élue vice-président de l'Europe, IPSO international.

Je tiens à remercier ici chaleureusement mes collègues du Comité de Direction, mais surtout Caroline KESTENS, Attachée de Direction de l'Institut de Psychanalyse de Paris pour sa collaboration, son engagement et ses précieuses suggestions.